LE NOUVEAU GRAND PARIS

| | | |
|---|---|---|
| **Métier** | # Conducteur de Tractopelle | |
| | Autre appellation **: Chargeuse-pelleteuse** | |
| **Référence ROME** | **F1302** | **Conduite d'engins de terrassement et de carrières** |
| **Mission** | Le conducteur de tractopelle réalise des travaux d'extraction et de terrassement, l'ouverture de tous types de tranchées, les manutentions nécessaires dans le cadre de la pose de blindages de tranchées et de canalisations, le dressage de plates-formes, de talus et de fossés et le chargement des engins de transport de matériaux.<br><br>Il tient compte des contraintes liées à l'environnement du chantier, à la nature des sols, aux ouvrages rencontrés et aux rendements afférents au chantier.<br><br>Il a la responsabilité du bon fonctionnement de son engin dont il effectue un contrôle quotidien et peut, suivant l'entreprise, en assurer la maintenance de premier niveau dans le respect du carnet d'entretien<br><br>Son activité est organisée par l'encadrement de chantier dont il est sous l'autorité. Lors de travaux de réseaux et canalisations, il peut cependant être amené à coordonner le travail d'une équipe de pose qui suit immédiatement l'engin.<br><br>Attentif à son environnement de travail, il organise les zones d'évolution des engins de transports de matériaux.<br><br>Suivant les chantiers il peut, moyennant formation, être appelé à conduire d'autres engins : mini-engin, pelle, chargeuse …<br><br>Il veille en permanence à la sécurité des personnes dans la zone d'évolution des engins et respecte les règles de l'art, de sécurité et environnementales. | |

| **Activités principales** | **Compétences** |
|---|---|
| Participer au transfert de la tractopelle | ▪ En cas de courte distance, procéder au déplacement de la tractopelle en la conduisant sur la route<br>▪ Charger ou décharger la tractopelle sur le porte engin et/ou guider la manœuvre<br>▪ Participer à l'arrimage et le vérifier |
| Préparer et installer | ▪ Repérer l'état et la nature du terrain<br>▪ Identifier les réseaux aériens ou souterrains existants et repérer les situations potentiellement dangereuses<br>▪ Préserver les implantations topographiques existantes |
| Réaliser un terrassement en pelle rétro | ▪ Exécuter des terrassements « grande masse »<br>▪ Excaver les matériaux en vue de leur stockage ou de leur évacuation<br>▪ Réaliser des fouilles en tranchées<br>▪ Procéder conformément aux instructions au réglage des surfaces telles que accotements, banquettes, talus, fossés<br>▪ Remblayer des tranchées en respectant les couches de matériaux |
| Charger les matériaux dans les | ▪ Aménager la plate-forme de chargement et la maintenir en |

| | |
|---|---|
| camions ou tombereaux en pelle rétro ou en pelle chargeuse | bon état (planéité, évacuation des tas …)<br>▪ Positionner la tractopelle pour le chargement de camions ou tombereaux en respectant les règles de sécurité du chantier<br>▪ Charger les matériaux dans les camions ou tombereaux en tenant compte de leur nature, de l'équilibrage de la charge, de la hauteur de vidage et de la capacité des bennes |
| Manutentionner des charges en pelle rétro ou en pelle chargeuse | ▪ Positionner et stabiliser la tractopelle<br>▪ Choisir le mode opératoire et équiper la tractopelle en pelle chargeuse en conséquence (fourches de manutention pour matériaux ou matériels conditionnés sur palettes …) dans le respect des abaques de charge<br>▪ Elinguer les charges en pelle rétro (matériaux, tuyaux, regards …) dans le respect des abaques de charge<br>▪ Contrôler les apparaux (chaînes de levage …)<br>▪ Aménager pour manœuvrer en toute sécurité<br>▪ Manœuvrer avec précision en assurant la sécurité des ouvriers présents sur le chantier et en veillant à ne pas endommager les éléments mis en œuvre |
| Entretenir et vérifier la tractopelle | ▪ Se reporter à la notice en cas de besoin et s'assurer de la validité du VGP (Visite Générale Périodique)<br>▪ Réaliser les vérifications journalières et périodiques de bon fonctionnement de la tractopelle (indicateurs du tableau de bord, avertisseurs sonores, efficacité des freins, état général des pneus …)<br>▪ Maintenir dans un état de propreté l'habitacle et les parties vitrées<br>▪ Effectuer la maintenance de 1er niveau (nettoyage, graissage … )<br>▪ Localiser les pannes simples ou incidents et rendre compte<br>▪ Remonter les informations au service mécanique interne ou externe<br>▪ Effectuer de petits dépannages ou réparations |
| Clôturer le chantier | ▪ Nettoyer l'engin en fin de travaux (extérieur et intérieur)<br>▪ Participer à la remise en en état des abords |
| Adopter les comportements adéquats dans l'exercice de son activité | ▪ Effectuer les déplacements routiers en maintenant une extrême vigilance<br>▪ Respecter les règles de sécurités individuelles et collectives<br>▪ Respecter les instructions de l'entreprise liées à la protection de l'environnement<br>▪ Développer l'éco-conduite (limiter les consommations de carburant, réduire la vitesse de l'engin …)<br>▪ Maintenir une vigilance constante dans l'accomplissement des tâches<br>▪ Contribuer à la qualité des tâches en respectant les règles de l'art et en s'autocontrôlant en cours de réalisation<br>▪ Réagir de façon appropriée face à l'imprévu et informer son responsable hiérarchique en cas de dysfonctionnement ou de risque<br>▪ Savoir transmettre des informations et des données simples |
| **Environnement de travail** | Le conducteur de tractopelle exerce son activité à l'extérieur sur des chantiers de Travaux Publics de différentes tailles. |

| | |
|---|---|
| | Il se déplace en fonction des chantiers. Il peut également être amené à intervenir de nuit, le week-end et les jours fériés.<br><br>Il travaille dans un environnement varié, en milieu urbain ou hors agglomération.<br><br>Il exerce ses fonctions sous la responsabilité de sa hiérarchie (chef d'équipe ou chef de chantier), dans le respect strict de la sécurité et des contraintes de l'environnement.<br><br>Il est seul sur son engin mais son activité est intégrée au sein d'une équipe composée de conducteurs de différents types d'engins et d'ouvriers à pied.<br><br>Il doit également prendre en compte la coactivité sur le chantier<br><br>Il est fréquemment soumis au bruit et aux vibrations.<br><br>Le conducteur de tractopelle doit être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur après contrôle de son aptitude médicale et de ses compétences à la conduite. |
| **Modalité d'accès** | On peut accéder au métier avec :<br>▪ un CAP Conducteur d'engins Travaux Publics et carrières<br>▪ une formation à la conduite sanctionnée par le CACES (R372M Catégorie 4)*<br><br>En cas d'utilisation de certains équipements (fourches …), une formation complémentaire sera exigée. |
| **Evolution** | Après avoir acquis une expérience pratique sur les chantiers, le conducteur de tractopelle peut évoluer vers la conduite d'autres engins de Travaux Publics ou vers une fonction de chef d'équipe Travaux Publics.<br><br>La formation continue et/ou la validation des acquis de l'expérience et/ou le tutorat permettront d'obtenir des certifications telles que :<br>▪ le Titre Professionnel «Conducteur de pelle hydraulique et de chargeuse-pelleteuse» de niveau V<br>▪ le Titre Professionnel «Conducteur de bouteur et de chargeuse» de niveau V<br>▪ le BAC PRO Conducteur d'engins de chantier de Travaux Publics<br>▪ le BAC PRO Travaux Publics |
| **Liens utiles** | **FRTP :** http://www.fntp.fr/idf/travaux-publics/p_683169/fiches-metiers?currentCategory=cc_677701&portalCategory=cc_677579<br>**FNTP :** http://www.metier-tp.com/spip.php?article53<br><br>**OPMQ du BTP :** http://www.metiers-btp.fr/evoluer-dans-le-btp/metiers-des-travaux-publics/conducteur-d-engins.html?Itemid2=152<br>**Pôle Emploi :**<br>• http://recrutement.pole-emploi.fr/fichesrome/ficherome?codeRome=F1302&domaine=Candidat<br>• http://www.pole-emploi.fr/tv/conducteur-d-engins-du-btp-@/tv/article.jspz?id=3343<br>**DEFI Métiers :** http://www.lesmetiers.net/orientation/p1_194923/conducteur-d-engins-de-travaux-publics<br>**ONISEP :** http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/conducteur-conductrice-d-engins-de-travaux-publics<br>**INRS * :** http://www.inrs.fr/accueil/produits/bdd/CACES.html |